

## Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Notre persévérance a porté fruit dans le dossier de l'inclusion d'impôts fictifs dans les tarifs de Hydro One, car la Commission de l'énergie s'est rangée une fois de plus à notre avis en concluant que les clients devraient avoir leur part des avantages fiscaux de plusieurs milliards de dollars dont jouit Hydro One. Cette décision rétablit (jusqu'au prochain appel) les économies de 16 millions de dollars (M\$) dont devraient profiter les écoles. Si l'on ajoute à cette somme les économies obtenues dans le dossier des tarifs de distribution sur cinq ans de Hydro One et dans plusieurs autres dossiers, les économies réalisées au premier trimestre de 2019 atteignent le total respectable de 18,3 M\$.*

*Parmi les grands dossiers qui seront à l'étude au deuxième trimestre, on compte les tarifs de distribution de Toronto Hydro de 2020 à 2024 et les tarifs de transport de Hydro One de 2020 à 2022, ainsi qu'une autre évaluation de la capacité d'Alectra Utilities d'obtenir, année après année, des hausses graduelles de ses tarifs. Une question moins évidente mais sans doute plus importante est l'examen par la Commission de l'énergie de son modèle fondamental d'approbation des tarifs des entreprises de services publics.*

### AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

#### Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2019.

Enbridge Gas Inc., l'entreprise résultant de la fusion d'Enbridge Gas Distribution et d'Union Gas, a déposé sa première demande d'approbation de tarifs en 2018. Comme il s'agit d'une première pour l'entreprise fusionnée, l'examen de cette demande sera relativement lent.

Bien que les hausses de tarifs à l'étude soient peu élevées, nous prendrons une part active à l'examen de ce dossier, car les principes que la Commission de l'énergie adoptera dans sa décision s'appliqueront aux tarifs pour les quatre années suivantes. La Commission devrait rendre sa décision à l'automne.

#### Enbridge Gas - Programmes de conservation.

En Ontario, les dépenses en matière de conservation sont en pleine mutation. Dans le secteur de l'électricité, les programmes ont essentiellement pris fin pour le moment, mais ils seront remplacés. Dans le secteur du gaz naturel, les programmes n'ont pas été modifiés jusqu'à présent. Les écoles paient de 3 à 4 M\$ par année pour ces programmes, mais elles en retirent parfois des avantages substantiels. Les dépenses concernant ces programmes sont actuellement approuvées jusqu'à la fin de 2020, et nous

représenterons les écoles au cours des négociations visant l'établissement de nouveaux budgets et programmes à compter de 2021.

Tarifification du carbone. Comme le gouvernement de l'Ontario a mis fin au programme de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission, une taxe sur le carbone s'ajoutera désormais au prix du gaz naturel dans la province : elle sera de 3,91 cents par m<sup>3</sup> en 2019, et de 5,87 cents par m<sup>3</sup> en 2020. Enbridge a déjà déposé une demande d'ajustement de ses tarifs pour percevoir cette taxe, ainsi qu'une autre demande pour recouvrer ses coûts liés à la suppression du programme de plafonnement et d'échange. Nous participons à l'examen de ces deux demandes, dont la première est relativement simple et non litigieuse.

### AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Inclusion d'impôts fictifs dans les tarifs. Dans ce dossier, le jeu de bascule se poursuit. Une fois de plus, la Commission de l'énergie a donné gain de cause aux clients en déterminant que les avantages liés à l'impôt sur le revenu que Hydro One a obtenus à la suite de son premier appel public à l'épargne doivent être répartis entre l'entreprise et ses clients.

Nous avons d'abord signalé en 2017 que nous avons obtenu gain de cause dans ce dossier, les écoles réalisant des économies de 16 M\$. Par la suite, au dernier trimestre de 2018, nous avons signalé que nous avons perdu notre appel, et nous avons soustrait 16 M\$ du total de nos économies pour 2018. Or, en mars 2019, la Commission de l'énergie a conclu que sa répartition initiale des avantages fiscaux était raisonnable, rétablissant ainsi les économies de 16 M\$ pour les écoles.

Hydro One a aussitôt annoncé qu'elle présentera un autre appel, cette fois devant la Cour divisionnaire de l'Ontario. Nous agirons bien sûr comme intervenant dans cette affaire. Entre temps, nous avons récupéré nos économies de **16 M\$** – du moins, pour le moment.

#### **Hydro One – Tarifs de distribution – 2018-2022.**

Près de deux ans après le dépôt de cette demande, qui a eu lieu le 31 mars 2017, la Commission de l'énergie a enfin rendu sa décision à son sujet. À bien des égards, la Commission s'est rendue à nos arguments et a conclu que Hydro One doit réduire ses coûts.

De plus, en ce qui concerne les clients des distributeurs récemment acquis dans les régions de Norfolk, Woodstock et Haldimand, la Commission s'est montrée très critique à l'égard de la méthode de tarification de Hydro One, et elle a ordonné que les actionnaires de l'entreprise supportent une partie des coûts engagés pour desservir ces clients.

Nous combattons depuis plus de cinq ans sur cette question, nous rapprochant toujours un peu plus près d'une décision favorable.

En raison de la complexité du dossier, un long processus sera nécessaire pour établir les tarifs effectifs, mais le tout devrait être terminé au cours du mois de mai. Jusque-là, il sera impossible de fournir une estimation fiable des économies obtenues pour les écoles, mais elles devraient se chiffrer à **2 M\$** ou plus.

**Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2020-2024.** Les 900 écoles desservies par Toronto Hydro devront probablement attendre un peu plus longtemps pour connaître les tarifs qu'elles auront à payer à compter de 2020, car les

audiences concernant cette demande devraient prendre la plus grande partie du mois de juillet. En conséquence, il se pourrait que les tarifs ne soient pas déterminés avant le début de 2020.

Les tarifs des écoles pourraient augmenter d'environ 4 % par année, ce qui représente 5,7 M\$ sur cinq ans.

**Restructuration des tarifs.** Depuis 2015 environ, la Commission de l'énergie cherche à restructurer les tarifs applicables aux clients commerciaux et industriels, y compris les écoles. Ainsi, en 2017, elle a proposé de nouvelles structures de tarification qui auraient rendu non rentables de nombreux projets d'énergie solaire planifiés pour des écoles et auraient entraîné des hausses de tarifs pour la plupart des autres écoles. Nous avons alors pu convaincre la Commission que ces propositions ne fonctionneraient pas.

Or, la Commission de l'énergie vient de publier un document qui accepte une bonne partie de nos arguments concernant la restructuration des tarifs. Pour la plupart des conseils scolaires, le résultat serait neutre. Pour les écoles qui prévoient des projets d'énergie solaire sous un régime de facturation nette, la hausse des coûts de distribution devrait être peu élevée. Nous travaillons actuellement à préciser les détails de ces changements.

La Commission de l'énergie a aussi entrepris un examen de son modèle fondamental d'approbation des tarifs des entreprises de services publics. Nous jouerons un rôle de premier plan dans cet examen, et plusieurs autres groupes de clients y prendront aussi une part très active.

**Alectra Utilities – Tarifs de distribution – 2019 et 2020.** Alectra connaît maintenant ses tarifs pour la deuxième année de son plan de tarification d'une durée de neuf ans. Notre stratégie consistant à examiner de près chaque demande annuelle semble porter fruit.

Nous avons d'abord prévu que la fusion ayant donné naissance à Alectra coûterait aux écoles environ 3 M\$ sur dix ans. Nous sommes maintenant en bonne voie de réduire cette somme des deux-tiers, petit à petit. Pour 2019, nous avons obtenu des économies d'environ **200 000 \$**, soit le même montant que nous avons obtenu en 2018.

Toutefois, Alectra a indiqué que, dans sa demande d'approbation de tarifs de 2020, elle compte contester l'approche que nous avons adoptée et demander à la Commission de l'énergie de lui accorder un budget beaucoup plus élevé pour un ambitieux programme d'immobilisations.

**Autres distributeurs d'électricité.** Nous continuons de représenter les écoles au cours de l'examen des demandes présentées par des distributeurs locaux d'électricité. Dans certains de ces dossiers de moindre envergure qui ont été réglés au cours du trimestre, nous avons obtenu des économies d'environ **100 000 \$** pour les écoles.

**Fusions de Hydro One.** En dépit de son échec retentissant dans le dossier des tarifs applicables aux clients des distributeurs d'électricité dont elle a fait l'acquisition, Hydro One continue de chercher à fusionner avec Orillia Power, d'une part, et Peterborough Distribution, d'autre part. La Commission de l'énergie a rejeté la requête que nous avons présentée pour que la demande concernant Orillia Power soit considérée comme un abus de procédure, mais elle a donné des avertissements clairs à Hydro One. Dans les deux cas, Hydro One a annoncé qu'elle déposera en avril de nouvelles données concernant ses tarifs futurs, dans l'espoir que la Commission l'autorisera à réaliser ces fusions.

Notre position demeure la même : Hydro One, qui est le distributeur d'électricité ayant les coûts les plus élevés en Ontario, ne devrait pas acquérir d'autres entreprises de distribution avant d'avoir mis de l'ordre dans ses propres affaires.

## AUTRES QUESTIONS

**Examen de la Commission de l'énergie.** Le groupe d'experts présidé par M. Richard Dicteri et chargé d'examiner la structure et le fonctionnement de la Commission de l'énergie a fini de rédiger son rapport et l'a remis à titre confidentiel au gouvernement l'automne dernier. En mars, le gouvernement a annoncé qu'il mettra en œuvre

l'essentiel des recommandations du groupe d'experts, qui sont semblables aux mesures que nous avons proposées au groupe d'experts.

Cela aurait pour effet de renforcer l'indépendance du processus décisionnel de la Commission de l'énergie. Toutefois, comme c'est le cas pour tout changement majeur, la situation comporte à la fois des risques et des possibilités. Nous suivrons donc de près l'évolution de ce dossier.

Jay Shepherd  
Mark Rubinstein  
Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally ([wmcnally@opsba.org](mailto:wmcnally@opsba.org))

Jay Shepherd ([jay@shepherdrubenstein.com](mailto:jay@shepherdrubenstein.com))

Mark Rubinstein ([mark@shepherdrubenstein.com](mailto:mark@shepherdrubenstein.com))

*En guise de conclusion,*

*La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.*

*Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.*

*Le directeur général,*



*Ted Doherty*

*Bureau de Toronto : 416.340.2540*

*Cellulaire : 519.955.2261*

*Courriel : [tdoherty@oesc-cseo.org](mailto:tdoherty@oesc-cseo.org)*